

Paroisse du Sacré-Coeur en Puisaye

Feuille de la semaine

N° 34 (du 22/10 au 29/10/2017)

« Rendez César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Matthieu 22 ; 29eme dimanche du temps ordinaire A)

Comment comprendre cette phrase aujourd'hui ? Comme chrétiens, nous avons à être de bons citoyens au nom même de notre foi chrétienne. Il ne s'agit pas seulement d'accomplir notre devoir, par exemple en allant voter, mais en nous engageant chaque jour dans la cité. Le critère qui doit nous guider est celui de l'humanisation des rapports sociaux. Dans tous les cas, évitons le cloisonnement entre notre foi et la vie de la société. Comme si, il y avait d'un côté le domaine de César et de l'autre celui de Dieu. La foi ne peut pas se cantonner dans la sphère privée, dans l'intime. Elle s'exprime nécessairement dans l'espace public par notre engagement. Les chrétiens ont des choses importantes à dire (et à faire !) touchant le bien commun.

Toutefois, il ne doit pas y avoir de confusion entre la foi et le pouvoir politique. Ne demandons pas au pouvoir politique de promouvoir la foi. Ne le sacralisons pas non plus. Au temps de Jésus, César se considérait comme un dieu. A la suite de Jésus les chrétiens ont refusé d'entrer dans cette sacralisation qu'ils considéraient comme une idolâtrie. Sans être sacralisé ni idolâtré, le pouvoir politique doit être respecté (cf. Rm 13 et 1 Pierre 2).

En conclusion, nous pouvons dire que c'est dans l'eucharistie que nous rendons à Dieu ce qui est à Dieu. Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance (cf. Genèse 1, 26). Tout ce qui touche l'humain concerne Dieu.

Agenda hebdo

lundi 23/10 : 19h dîner Alpha

mardi 24/10 : 9h messe à l'oratoire

mercredi 25/10 : 9h messe à l'oratoire ; 17h30 permanence du prêtre

jeudi 26/10 : 10h réunion de l'équipe funéraires

vendredi 27/10 : 15h30 messe à la Maison e retraite de Champcevais

samedi 28/10 : 18h30 messe à Rogny

dimanche 29/10 : 9h30 messe à St-Fargeau

A noter :

mercredi 1er/11 (Toussaint) : 9h30 messe à treigny ; 11h messe à St-Fargeau

jeudi 2/11 : 18h messe de commémoration de tous les défunts à St-Fargeau